

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS MSDS



LABORATORY REAGENTS  
& FINE CHEMICALS

n° CAS: 7677-24-9 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS
Numéro CE	: 231-657-3
n° CAS	: 7677-24-9
Code du produit	: 0354D

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacturing of substances

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225
Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 1	H310
Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2	H330
Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 1	H300

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

F; R11

T+; R26/27/28

R29

Texte complet des phrases R: voir section 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS06

GHS02

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H300+H310+H330 - Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage

P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON

P260 - Ne pas respirer les vapeurs, poussières, fumées, gaz

Phrases EUH :

EUH029 - Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

n° CAS : 7677-24-9

Numéro CE : 231-657-3

Textes des phrases R et H: voir section 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Mortel par contact cutané.
Symptômes/lésions après ingestion	: Mortel en cas d'ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser d'agents d'extinction contenant de l'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Danger d'explosion	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
------------------------------	---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
-------------------	---

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu.
----------------------	-----------------------------------

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Recueillir le produit répandu.
-----------------------	---

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Conditions de stockage	: Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Matières incompatibles	: Sources de chaleur.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Jaune.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 8 - 11 °C (Lit)
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 114 - 117 °C

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0.793 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Produit très réactif. Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.

### 10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Cutané: Mortel par contact cutané. Inhalation: Mortel par inhalation. Oral: Mortel en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Mortel en cas d'ingestion. Mortel par contact cutané.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/récipient dans ...

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Ecologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 3384
N° ONU (IMDG)	: 3384
N° ONU (IATA)	: 3384
N° ONU (ADN)	: 3384
N° ONU (RID)	: 3384

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S.
Proper Shipping Name (IMDG)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S.
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S.
Désignation officielle pour le transport (ADN)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S.
Désignation exacte d'expédition/Description (RID)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S
Transport document description (ADR)	: UN 3384 TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S., 6.1 (3), I, (C/D)
Description document de transport (IMDG)	: UN 3384 TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S., 6.1 (3), I
Description document de transport (IATA)	: UN 3384 TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S., 6.1, I
Description document de transport (ADN)	: UN 3384 TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S., 6.1 (3), I
Description document de transport (RID)	: UN 3384 TOXIC BY INHALATION LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S, 6.1 (3), I

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 6.1 (3)
Etiquettes de danger (ADR)	: 6.1, 3



##### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 6.1 (3)
Etiquettes de danger (IMDG)	: 6.1, 3



##### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 6.1 (3)
Etiquettes de danger (IATA)	: 6.1, 3

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité



### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 6.1 (3)

Étiquettes de danger (ADN) : 6.1, 3



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 6.1 (3)

Étiquettes de danger (RID) : 6.1, 3



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : I

Groupe d'emballage (IMDG) : I

Groupe d'emballage (IATA) : I

Groupe d'emballage (ADN) : I

Groupe d'emballage (RID) : I

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : TF1

Disposition spéciale (ADR) : 274

Quantités limitées (ADR) : 0

Quantités exceptées (ADR) : E0

Instructions d'emballage (ADR) : P602

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP8, MP17

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T20

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2

Code-citerne (ADR) : L10CH

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU14, TU15, TE19, TE21

Véhicule pour le transport en citerne : FL



# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Catégorie de transport (ADR)	: 1
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention	: CV1, CV13, CV28
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S2, S9, S14
Danger n° (code Kemler)	: 663
Panneaux oranges	:



Code de restriction concernant les tunnels (ADR)	: C/D
Code EAC	: •3WE
Code APP	: A(fl)

### - Transport maritime

Special provision (IMDG)	: 274
Quantités limitées (IMDG)	: 0
Quantités exceptées (IMDG)	: E0
Packing instructions (IMDG)	: P602
Tank instructions (IMDG)	: T20
Tank special provisions (IMDG)	: TP2, TP13
EmS-No. (Fire)	: F-E
EmS-No. (Spillage)	: S-D
Stowage category (IMDG)	: D
Stowage and handling (IMDG)	: SW2
N° GSMU	: 131

### - Transport aérien

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: Interdit
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: Interdit
Code ERG (IATA)	: 6F

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: TF1
Dispositions spéciales (ADN)	: 274, 802
Quantités limitées (ADN)	: 0
Quantités exceptées (ADN)	: E0
Équipement exigé (ADN)	: PP, EP, EX, TOX, A
Ventilation (ADN)	: VE01, VE02
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 2

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: TF1
Disposition particulière (RID)	: 274
Quantités limitées (RID)	: 0
Quantités exceptées (RID)	: E0

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Packing instructions (RID)	: P602
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP8, MP17
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T20
Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID)	: TP2
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: L10CH
Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID)	: TU14, TU15, TU38, TE21, TE22
Catégorie de transport (RID)	: 1
Dispositions spéciales relatives au transport – Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW13, CW28, CW31
Numéro d'identification du danger (RID)	: 663

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS is not on the REACH Candidate List

TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS is not on the REACH Annex XIV List

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

AwSV/VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification according to VwVwS, Annex 2; No WGK 1829)

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Danemark

Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product  
Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# TRIMETHYLSILYL CYANIDE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 1 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 1
Acute Tox. 1 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 1
Acute Tox. 2 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H300	Mortel en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H330	Mortel par inhalation
EUH029	Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques
R11	Facilement inflammable
R26/27/28	Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R29	Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques
F	Facilement inflammable
T+	Très toxique

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*